

Compte -rendu du CA du 22 mai 2026
9H-12H

Ordre du jour :

Présents : JL Fasola, L. Herlem , B. Keidel, D. Laposse, L. Laplanche (arrivé en cours de CA), P. Lejeune, D. Liebault, JD Mazzuca, L. Pannelle, N.Roulin

Excusés : D. Antony, F. Becarie, JL. Breton, JL. Cleme, C. Debrabant, MF. Didierjean, P. Ferrand, MC. Horte, R. Le Beller, P. Musset, G. Neu, J. Remiller, B. Struss

- Accueil et présentation des participants

- Approbation : Compte rendu du CA 14 Mars 2026 validé à l'unanimité

1. Points Actualités

- Adhésions 2026 , 70 adhérents à ce jour
Il faut pouvoir comparer les deux années 2025 et 2026 afin de se questionner sur le non renouvellement de certains adhérents . Demander à Jean Louis Cleme d'envoyer à chaque coordinateur la liste des anciens assesseurs pour les appeler et leur demander lorsque cela est possible la raison du non-renouvellement.
- Information : la CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) est en attente de signature de Mr. Cauwel Directeur de la DAP, pas de date fixée actuellement pour la rencontre débouchant sur l'octroi de la subvention*
- A propos de l'indemnité forfaitaire, il serait judicieux (indemnité fixée par un décret du ministère de la justice) d'entrer en contact par la suite avec le Ministre de la Justice après le rendez-vous avec Mr Cauwel (DAP)

***Nous avons appris le 29 mai 2026 la nomination d'un nouveau directeur de l'administration pénitentiaire, M Pascal Courtade, qui a pris ses fonctions le 1^{er} juin.**

Nous entrerons en contact avec lui prochainement.

Mr Cauwel a été nommé préfet de Tarn et Garonne.

2. Point sur les formations :

Marseille le 10 juin 2026 pas d'inscription à ce jour, attendre encore une semaine pour décider soit envisager de la faire en visio ou l'annuler (prévenir le JAP qui devait intervenir le matin). Reprogrammer éventuellement et la proposer conjointement à une autre région.

Caen le 17 juin 2026, la formation est organisée, les inscriptions arrivent (10 personnes inscrites à ce jour).

Les DI sont tenues selon les textes, de faire une formation auprès des nouveaux assesseurs. Nous sommes en lien avec elles lorsque nous organisons nos formations régionales.

3. Point des régions :

- AURA

- St Quentin Fallavier, proposition d'apport de livres , démarche complexe avec toutes les démarches à effectuer.

- Visio le lundi 8 juin, contact avec une directrice de détention intervention sur le disciplinaire et l'infra disciplinaire.

En juillet envoi des dates à venir des visions et envisager une intervention du SPIP début septembre

- participation aux conseils d'évaluation des différents établissements,

- Adhésions renouvelées sauf pour 2 personnes

- Avec JLF RDV début juillet avec le DI d'Aura

- Recrutement de 2 nouveaux assesseurs (Étudiantes en droit) à St Quentin Fallavier.

comment être au courant des besoins de chaque centre de détention au niveau des DI des établissements

- Peut-on publier des éléments des conseils d'évaluation des annexes ou tableaux joints avec le rapport? Demander l'autorisation au DI ?

- Pour participer au Conseil d'évaluation, le correspondant de l'établissement doit faire un courrier adressé au président de l'ANAEC qui signe et l'envoyer au chef d'établissement ou au cabinet du préfet du département concerné.

- Occitanie : MA de Carcassonne , 2 nouveaux adhérents, CP Seysses 2 nouveaux étudiants recrutés et un assesseur psychologue/criminologue sans contact avec l'ANAEC, ni la poursuite de la présence d'un assesseur lors de l'habilitation non plus.
- Mme Annani ancienne chef d'établissement du CP de Valence est promue directrice interrégionale de la région Occitanie à dater du 01/06/2026.
- IDF : 4 Coordinateurs régionaux avec peu d'activités, difficile d'avoir un RDV avec la direction interrégionale.
- Nouvelle Aquitaine : Leïla Panelle en lien avec Thierry Villès essaie de recréer une dynamique avec quelques adhérents.
- Grand Centre : en difficulté, un nouvel adhérent à Besançon, il faut aider JL Cleme
- Haut de France : Idem
- Proposition d'élargir aux adhérents de participer aux réunions en distanciel de région voisine mises à jour sur le site.

4. Retour des Groupes de travail

- Enquête ANAEC déjà accessible sur le site (répondre avant le 28 juin)

Enquête finalisée, prendre contact avec les DI, leur présenter et voir comment la diffuser auprès des assesseurs.

Objectifs de l'enquête :

Faire une photographie à un temps donné afin de connaître comment les assesseurs vivent leur mission, fonctionnent en CDD dans les établissements respectifs, connaître leurs besoins et dégager des pistes de réflexion pour un futur colloque.

- Outils communication (Technique) :
- La communauté WhatsApp, c'est bien pour travailler ensemble. Faut-il l'ouvrir à tous les adhérents ? Et ensuite les intégrer aux commissions qui les intéressent.
- Chaque communauté de travail a son gestionnaire.
- Application Discord, permet encore plus de choses mais n'a pas été retenue.
- Un forum ou une foire aux questions est-elle intéressante pour le site?
Il est nécessaire d'avoir un animateur pour réguler ce forum ou la foire aux questions (questions et réponses déjà accessibles). Cela permettrait de rendre le site attractif.
- Envoyer des notifications pour les nouveaux événements de chaque mois (Laurence et Nathanaël)

- Nous n'utilisons pas pour l'instant nos supports sur les autres réseaux : linkedin, instagram, facebook...

Nous poursuivrons la réflexion quant à la pertinence de notre communication lors d'un prochain CA et prendrons une décision.

L'adresse : contact@anaec.fr est actuellement utilisée et effective.

Nathanaël propose de faire une synthèse sur ce thème et un vote sera à faire à un CA de rentrée.

Nous continuons la communication à travers la communauté Whatsapp pour rendre les groupes plus actifs.

- Formations : Importance de faire évoluer nos formations et de les rendre plus vivantes. La formule actuelle, partageant l'intervention d'un partenaire extérieur (DISP, JAP, SPIP, professionnels de la santé mentale ou en lien avec le milieu pénitentiaire), puis une deuxième partie permettant les échanges autour de nos pratiques et mettant en avant les recommandations de l'ANAEC les reformulant, doit évoluer et être plus interactive et ludique.

Un jeu pédagogique pour apprendre et permettre l'échange (questions et réponses à aborder, à connaître) est en cours d'élaboration.

La réflexion continue.

La possibilité d'organiser un webinaire avec un intervenant national, serait à réfléchir.

- Remboursements des frais (deux documents en PJ)
- Cela concerne les administrateurs, les coordinateurs régionaux, les correspondants d'établissements et assesseurs extérieurs en formation ou présents à l'AG
- Présentation des 2 feuilles : remboursements des frais et abandon de frais pour l'ANAEC.

Voir les modalités à télécharger sur le site. Si vous avez besoin de renseignement supplémentaires, vous pouvez contacter Patrice Lejeune à aura@anaec.fr

- Thèmes à présenter lors d'un prochain rdv avec l'administration pénitentiaire :
- Notre indemnité forfaitaire, fixée par décret, sera évoquée lors de l'entretien annuel avec la direction de l'Administration pénitentiaire.

- Si notre engagement est volontaire et civil, nous avons une « obligation » de présence légale. Néanmoins la valeur de l'indemnité forfaitaire depuis 2022 étant de 50 € par CDD, elle n'a pas suivi l'augmentation du coût de la vie.
- Importance de demander des éclaircissements sur les charges prélevées (cotisations retraites pour les retraités) et quelle prise en charge lors d'un éventuel accident sur le site, ou le trajet.
Demander un forfait pour le transport ?
La durée de la CDD peut-elle être supérieure à 4h ?
- Flyers/livret accueil :
Livret d'accueil de l'assesseur, MCH a pris contact avec la personne pour une proposition de tarif et de maquette 500€ pour x exemplaires, reste à travailler le circuit que prendra le livret : coordinateur qui transmet aux assesseurs encore faut-il être au courant de l'arrivée de nouveaux assesseurs, aux DI ? Ou Président du TJ ?

Le président remercie tous les participants pour leur présence et participation active.

Jean Louis FASOLA / Laurence HERLEM

Président ANAEC Vice-présidente ANAEC



Association.anaec@orange.fr

A noter sur vos agendas :

- Prochain CA le vendredi 3 juillet 2026 de 9h à 12h

- Même si c'est très loin voici les dates des prochains CA :
 - Vendredi 3 juillet
 - Vendredi 4 septembre
 - Vendredi 20 novembre